



## SNU : le nombre de jeunes volontaires augmente de 800% en 2021



Sarah El Haïry, secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, présente le dispositif du SNU. // © Sebastien ORTOLA/REA

Actu

Par Amélie Petitdemange, publié aujourd'hui

4 min

L'édition 2021 du Service national universel rassemble 18.000 jeunes et essaime pour la première fois sur tout le territoire français. Cette montée en puissance présage un SNU obligatoire d'ici quelques années.

Les séjours de cohésion du Service national universel (SNU) ont débuté ce lundi 21 juin pour 18.000 jeunes de 15 à 17 ans. "Plus de 29.000 dossiers ont été ouverts cette



année. Certains n'ont pas fourni tous les documents, des parents ont changé d'avis... Ensuite nous avons échangé avec les jeunes pour sélectionner les plus motivés", explique le cabinet de Sarah El Haïry, secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement.

La première expérimentation, en 2019, avait rassemblé 2.000 jeunes dans 13 départements pilotes. L'édition 2020 avait quant à elle été fortement perturbée par la crise sanitaire. Cette édition est donc la première à essaimer dans tous les départements de France.

"Nous opérons une montée en charge progressive dans la perspective d'une généralisation dans quelques années. Le SNU pourrait devenir obligatoire d'ici trois à quatre ans", explique le cabinet de Sarah El Haïry.

Lire aussi

Une édition 2021 du SNU avec de nouveaux modules et activités

Autre tendance de l'édition 2021 du SNU : de nouveaux modules et des activités réalisées uniquement en extérieur. Un module sur la promotion de la santé a par exemple été créé. Les encadrants ont été formés à la détection des sujets liés à la santé mentale des jeunes en raison de la sortie de confinement.

"Les jeunes de l'édition 2019 nous ont aussi demandé plus de mise en situation. Nous avons adapté les modules pour faire quelque chose de moins descendant, de moins magistral. Ils sont davantage acteurs", indique le cabinet.

Des activités collectives dans sept thématiques

Chaque matin, les volontaires commencent leur journée en entonnant la Marseillaise. Ils enchainent ensuite les activités collectives avant un coucher à 22h30. Les activités recouvrent sept thématiques : le développement durable et la transition écologique, la connaissance des services publics, la découverte de l'engagement, la défense et la sécurité nationale, la citoyenneté et les institutions nationales et européennes, la culture et le patrimoine et activités physiques et de cohésion.

Certains modules du Service national universel sont obligatoires et communs à tous les départements, comme un module "bilan-découverte de compétences", afin de permettre aux jeunes volontaires d'identifier leurs potentiels et accompagner leur orientation. D'autres sont territorialisés, sur la thématique de la découverte du patrimoine par exemple.

Lire aussi

Protocole sanitaire renforcé

Le protocole sanitaire est celui des accueils collectifs de mineurs, comme en colonie de vacances. Un test PCR est ainsi recommandé, des autotests sont à disposition et le port du masque est requis, sauf pendant les activités sportives. Après application d'un protocole renforcé, un centre SNU accueille en moyenne 144 volontaires et 25 cadres et tuteurs. Le centre est divisé en dix "maisonnées" de filles et dix "maisonnées" de garçons maximum.



D'après les chiffres du ministère, les volontaires sont à 55% des jeunes femmes. Ils sont 36% à venir de zones rurales ou très rurales et 5,1% de quartiers prioritaires de la ville (QPV). Parmi eux, 3,8% sont en situation de handicap. Tous les types de bac sont représentés, ainsi que les formations en apprentissage. L'Etat prend en charge le transport, l'hébergement, les tenues et la restauration, afin que tous les jeunes puissent participer quelle que soit leur situation financière.

Qu'est-ce que le Service National Universel  ?

Le SNU s'adresse aux jeunes de 15 à 17 ans avec deux étapes clés. Tout d'abord, un séjour de cohésion de deux semaines dans un autre département que le lieu d'habitation du jeune, afin d'apprendre la vie en collectivité. En 2021, il a lieu du 21 juin au 2 juillet. Ensuite, une mission d'intérêt général à faire dans l'année qui suit le séjour, dans le service de son choix (collectivités, association, gendarmerie, pompiers...). Un engagement volontaire supplémentaire est aussi possible pour les jeunes qui souhaitent s'engager de façon plus pérenne.

